

Mairie de CHARTAINVILLIERS

28130

Téléphone: 02 37 32 32 91

Email : mairie.chartainvilliers@wanadoo

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Délibération n° 10 / 2023

OBJET :

APPROBATION DE LA
MODIFICATION DES STATUTS
DU SYNDICAT
INTERCOMMUNAL DES
GYMNASES DU COLLEGE DE
MAINTENON

Date de la convocation
du Conseil Municipal :

3 Mars 2023

L'an deux mil vingt- trois, le neuf Mars à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Alain BOUTIN, maire.

Étaient présents : Mesdames LEJEUNE, BENOIST, DE BEIR et CHEUL et Messieurs TANTY, VERNIOL, BOUAZIZ et DROIT,

formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents excusés : D. CHOLLEY (pouvoir à D. LEJEUNE), T. GARNIER (pouvoir à Alain BOUTIN) et C. PICHOT

Monsieur G. BOUAZIZ a été élu secrétaire.

Afin de répondre au contrôle de légalité de la prefecture, le Syndicat Intercommunal des Gymnases du Collège de Maintenon (SIGCM) a décidé de modifier ses statuts, notamment les articles °7 et °9.

Il appartient aux communes membres d'approuver cette modification des statuts approuvée en conseil syndical le 22 Novembre 2022.

APRES DELIBERATION, LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE,

. APPROUVE la modification des statuts du Syndicat Intercommunal des Gymnases du Collège de Maintenon.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Maire



Certifié exécutoire
Compte tenu de sa
Réception en Préfecture
Le
Et de sa publication

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212800841-20230309-10-2023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/03/2023

